

Administration, législation et politique maritime en France de 1932 à 1960 du Normandie au France

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Titre(s) : Administration, législation et politique maritime en France de 1932 à 1960 du Normandie au France / Marie-Pierre Delaban ; sous la direction de Jean Bastier

Est reproduit comme : Administration, législation et politique maritime en France de 1932 à 1960 du Normandie au France par Marie-Pierre Delaban Lille Atelier national de reproduction des thèses 2000 4 microfiches Lille-thèses

Auteur(s) : Delaban, Marie-Pierre (19.-.....)

Autre(s) auteur(s) : Bastier, Jean
Université Toulouse 1 Capitole

Editeur, producteur : [S.l.] : [s.n.], 1999

Description matérielle : 2 vol. (795 f.) ; 27 cm

Titre traduit ajouté par le catalogueur : The administration, the legislation and the maritime politics in France from 1932 to 1960, from the Normandie to the France eng

Note sur les bibliographies et les index : Bibliogr. f. 758-785. Annexes f. 700-757

Note de thèses et écrits académiques : Thèse de doctorat Histoire du droit Toulouse 1 1999

Résumé ou extrait : La France peut s'enorgueillir d'avoir fait flotter son pavillon sur deux des plus grands et des plus beaux navires jamais construits : le Normandie et le France, lancés respectivement en 1932 et 1960. Ces unités ne peuvent cependant, à elles seules, caractériser la grandeur de sa politique maritime au cours de cette période. En effet, pour la marine marchande et la construction navale, l'histoire des années 1932 à 1960 est aussi celle d'une crise à l'autre. Durement frappées par la Grande Dépression de 1929, les lois sociales de 1936, puis par les destructions de la Seconde Guerre mondiale, elles affrontèrent ensuite les profondes mutations de la décennie 1950-1960, marquée par la reconstruction, la décolonisation et l'émergence de nouveaux concurrents. Dans ce contexte si riche et si particulier, l'interventionnisme étatique en matière maritime se modifia dans ses buts et dans ses modalités. Impératifs de prestige, de défense nationale et héritage colonial furent les arguments déterminants de l'élaboration d'une législation protectrice, longtemps basée sur l'octroi de privilèges, de primes et de subventions postales, avant d'évoluer, sous l'effet des nouvelles orientations de l'activité administrative, vers la formule de l'économie mixte et du statut unifié. L'étude du cadre juridique des rapports entre l'État et les industries maritimes montre ainsi la survivance d'une conception ou le caractère de service public de la flotte de commerce

prenait le pas sur les aspects économiques.

Sujet - Nom commun : Politique maritime -- France

Forme, genre ou caractéristiques physiques : Thèses et écrits académiques